

Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSENGER

Le 6 avril 2018

Me Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir

Notre dossier : 312-00669

Dossier Régie : R-3867-2013 - Phase 3B

Chère consoeur,

Dans sa correspondance du 29 mars 2018, la Régie a demandé à Énergir de prévoir un panel particulier afin de répondre à des questions relatives à l'utilisation du coût en capital prospectif avant et après impôts.

Dans sa lettre du 4 avril 2018 (B-0400), Énergir a indiqué à la Régie que ce panel serait constitué de Marc-André Goyette et Dave Rhéaume, tout en se réservant le droit de présenter un témoin additionnel sur ce panel.

Par la présente, Énergir avise la Régie que M. **Fred Bettez** de la firme *Cosime Infrastructure et Énergie inc.* sera également présent sur ce panel afin de répondre aux questions relatives à l'utilisation du coût en capital prospectif. Il est à noter que M. Bettez a déjà été reconnu par la Régie comme *expert en financement de projets et d'entreprises dans les secteurs des infrastructures et de l'énergie* dans le cadre du dossier R-3807-2012. Une copie du *curriculum vitae* de M. Bettez sera déposée au dossier sous peu.

- 2 -

Enfin, puisque M. Bettez est uniquement disponible mardi (10 avril 2018) en avant-midi, nous suggérons de débiter la journée de mardi avec le panel sur le coût en capital prospectif avant et après impôts.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

(s.) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau
PT/mb